



Recupérer mes affaires chez mon ex

Par **didier777**, le **09/11/2008 à 14:32**

J ai pris 1 appart avec ma copine mais a son nom,elle m a mis dehors et depuis impossible de récupérer mes affaires(papiers administratifs,mobiliars,tv) j ai fais réédité mes factures suis allé porté plaintes au commissariat mais 1 plainte pour vol ou abus de confiance n est pas recevable.Que puis je faire,

Par **jeetendra**, le **09/11/2008 à 14:49**

bonjour, envoyez lui un courrier recommandé avec accusé de réception (avec la preuve de la vie commune) et lui enjoignant de vous restituer vos affaires sous peine de saisine du juge des proximités, ça la fera revenir à de meilleurs sentiments, bon dimanche à vous

Par **didier777**, le **09/11/2008 à 15:36**

merci mais la connaissant la lettre recommandée n aura aucun effet sur elle.Dans ce cas que puis je faire?

Par **jeetendra**, le **09/11/2008 à 18:20**

faites quand même la lettre comme je vous l'ai conseillé et en recommandé avec accusé de réception, avec un délai d'une semaine au maximum pour qu'elle vous remette vos affaires, ça

vous servira de preuve devant le juge, bonne soirée à vous